

NOM (1)
Prénoms
adresse précisée :
n° de téléphone (très important) :

ATTENTION
EXEMPLAIRE A RETOURNER POUR LE JEUDI 24 AOÛT 2017 au plus tard

Mois de Septembre 2017

LES REPAS SONT A COMMANDER ET A REGLER A L'AVANCE

	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre
CANTINE					
LUNDI	4	11	18	25	
MARDI	5	12	19	26	
JEUDI	7	14	21	28	
VENDREDI	8	15	22	29	



TOUTE FICHE DEPOSEE N'APPELLERA AUCUNE
MODIFICATION ET TOUT REPAS COMMANDÉ SERA DÛ
(Voir règlement)

PRIX DU REPAS	4,80 €
Saint Pierre du Bosguérard, La Haye du Theil, Saint Meslin du Bosc	3,30 €
	Une participation de 1€50 par repas est versée par ces Communes

_____ repas X _____ € = _____ €uros
Dû ou Avance = _____

**Chèque à l'ordre du
Trésor Public**

TOTAL